



POLITIQUE

Numéro	Titre		
RH-P01	Gestion des ressources humaines de Badminton Québec		
Version no	Date d'adoption	Résolution no	Date d'entrée en vigueur
1	2018-06-27	1713	2018-06-27
2	2019-02-18	1765	2019-02-18

1. Objet

La présente politique a pour objet d'encadrer la gestion des ressources humaines salariées ou bénévoles œuvrant pour Badminton Québec.

2. Directives associées

- RH-D01-1 – Recrutement, licenciement, congédiement et démission du personnel
- RH-D01-2 – Recrutement de bénévoles et d'intervenants
- RH-D01-3 – Recrutement d'administrateurs
- RH-D01-4 – Vérification des antécédents judiciaires
- RH-D01-5 – Environnement de travail – contrer le harcèlement et la violence
- RH-D01-6 – Environnement de travail – médicaments et drogues
- RH-D01-7 – Reconnaissance des années de service

3. Étendue

Cette directive vise les administrateurs, les employés, les bénévoles et les intervenants qui sont en lien direct avec les programmes ou sous la supervision de Badminton Québec.

4. Principes directeurs

- a) Le Conseil d'administration et la direction générale visent à ce que Badminton Québec évolue dynamiquement dans le respect de ses orientations et de ses mandats.
- b) Badminton Québec vise à prendre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de ses administrateurs, de ses employés, de ses bénévoles, des intervenants qui lui sont directement liés et des participants à ses activités.
- c) Badminton Québec vise à instaurer un environnement de travail sain et sécuritaire dans lequel les employés sont traités avec dignité et respect, à prévenir le harcèlement et à ne tolérer aucune forme de harcèlement.
- d) Badminton Québec vise à souligner la contribution de bénévoles et d'employés ayant œuvré au développement du badminton.